

LE TRAIT D'UNION

volume 46 numéro 09; Novembre 2021

N'OUBLIEZ PAS !
ON REULE
L'HEURE



Dans la nuit du
6-7 novembre

Votre conseil municipal p. 4



 **Provigo**^{MC}

Alimentation Gabriel Landry inc.
501, avenue Patry, Saint-Pascal
418 492-1034



Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Myrtha St-Pierre, *présidente*
Téléphone : 418 492-5926

Activités et loisirs pour tous

Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 290 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Date de tombée des articles

20 novembre 2021

Conseil d'administration

Présidente : Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente : Angèle Dionne 492-9690
Trésorière : Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire : Claudette Rivard 492-1612
Directrice : Micheline Dionne, 492-5281

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Municipalité Saint-Bruno	Myrtha St-Pierre
Comité Trait d'Union	Christian Madore
Comité embellissement	Angèle Dionne
Constance Gagné	Simon Lebrun
École Saint-Bruno	Raphaëlle Carrion
Andrée Michaud	Odette Sirois

Sommaire :

Page 3 : Nouveau collaborateur
Page 4 : Invitation fermières - Vente de Noël - Nouveau conseil municipal - Alimentation Saint-Bruno
Page 6 - 8 : Chronique municipale
Page 8 : Chronique littéraire - Concours panache
Page 9 : Des conteurs à la biblio
Page 10 : Moi je vote Rhinocéros
Page 11 : 50 ans et plus
Page 12 : Effectif scolaire
Page 13 : Chronique culinaire
Page 14 : Avis convocation - Co-éco
Page 15 : Comité embellissement - Avis de décès
Page 16 : Place de l'église
Page 17 : Service incendie - Maison de la famille
Page 18: Horaire d'ouverture
Page 19- 20: Commanditaires

C'est avec enthousiasme que le CA du journal « Le Trait D'Union » accueille M. Simon Lebrun qui s'est offert à enrichir le contenu de notre journal communautaire. Comme vous le constaterez lors de sa présentation, il possède le bagage nécessaire pour diversifier et agrémenter notre lecture et susciter notre intérêt. Merci Simon pour ton apport plus que précieux!

À la suite de la parution en septembre du cri du cœur des cinq administratrices du Trait d'Union, je me suis joint à l'assemblée générale de notre petit journal qui se déroulait le 12 octobre dernier. Je vais vous avouer que j'ai été un peu déçu de constater que j'étais le seul NOUVEAU à participer à la rencontre... Très rapidement, j'ai vu la fatigue dans le visage des cinq femmes qui se démènent depuis plusieurs années à nous offrir dix exemplaires du Trait d'Union. Je me suis alors porté volontaire pour devenir collaborateur pour le journal. J'anticipe déjà la question: « Que fait un collaborateur? ». En fait, je vais essayer de publier des articles mensuels de tous genres: chroniques d'opinions, culturels, historiques, politiques, et pourquoi pas économiques. Je veux apporter un regard jeune et moderne au journal tout en lui redonnant ses lettres de noblesse.

Je sais qu'il y a une question qui vous brûle les lèvres : "Qui est ce ti-gars?".

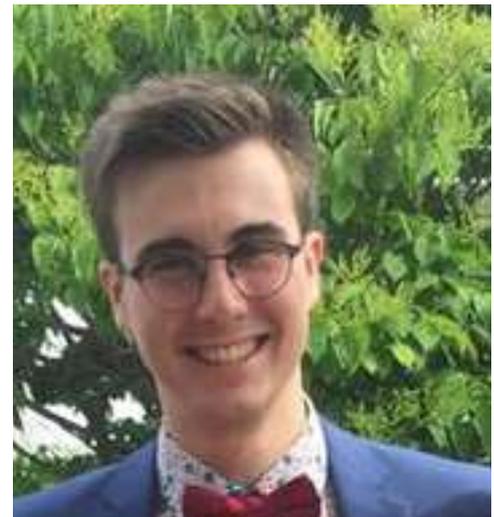
Bon, le "ti-gars" se présente : « je me nomme Simon Lebrun, j'ai fait des études en Art, Lettres et Communications au Cégep de Rivière-du-Loup. J'ai fait un peu de contenu journalistique durant mes deux années d'études collégiales. J'ai notamment eu des cours en photographie, en histoire de l'Art, en culture québécoise et en rédaction critique. Je vois mon nouveau "titre" de collaborateur comme une véritable opportunité de me plonger dans le monde journalistique et de peaufiner mon regard critique ».

Vous allez sûrement constater à la lecture de mes futurs articles que certains thèmes seront récurrents comme l'environnement, les injustices sociales, la liberté, le bonheur, la politique, le cinéma et la photographie. Ce sont des sujets qui me tiennent à cœur et qui cor-

respondent à mes intérêts. Je me donne pour mandat de vous partager de l'information véridique et (je l'espère) intéressante. Je vais également faire mon possible pour vous vulgariser certains concepts ou idées parfois imprécis ou qui méritent que nous leur accordions de l'importance.

Je veux finir mon petit mot de présentation par des remerciements.

Merci de m'avoir accueilli, d'avoir écouté mes idées et de m'avoir accordé la chance d'écrire pour notre petit journal.



Simon Lebrun

Espérant que ton exemple en inspire d'autres, ils sont tous les bienvenus.

Le CA du journal « Le Trait D'Union ».

Invitation du Cercle de Fermières de Saint-Pascal

Le Cercle de Fermières de St-Pascal invite ses membres, et toutes les personnes intéressées par ses activités, à une réunion qui se tiendra le mardi 9 novembre 2021, à 19 heures 30, au Centre communautaire Robert-Côté, au 470 rue Notre-Dame, à St-Pascal.

Cette activité sera l'occasion de se rencontrer, de se renseigner sur le Cercle et même de s'y abonner, et cela dans une ambiance sécuritaire selon les normes requises actuellement.

Pour renseignements supplémentaires :

Myrtha St-Pierre au
418-492-5926.

Vente de Noël

Méga vente de Noël à l'Atelier du partage qui se tiendra à la salle Robert Côté de Saint-Pascal samedi et dimanche le 4 et 5 décembre 2021 de 9 h à 17 h.



Vente de jouets, décorations de Noël, bibelots et vaisselle.

Bienvenue à tous

Odette Sirois
Bénévole



Nouveau conseil municipal

Bonjour citoyens et citoyennes,

À la suite de la fin des mises en candidature au niveau du conseil municipal, vous avez décidé de me faire confiance pour les prochaines années, j'en suis très reconnaissant et soyez assuré que je continuerai de travailler pour le mieux-être de tous les Bruloises et Brulois avec la collaboration et la complicité des autres membres du conseil.

Merci à Madame Julie Nadeau et Monsieur Gilles Beaulieu pour avoir accepté de poursuivre l'aventure municipale. Malheureusement, Madame Valérie Bourgoin et Mrs. André Caron, Philippe Morneau-Hardy et Michel Ferland ont dû quitter pour des raisons professionnelles. Je tiens à les remercier pour leur implication, leur dévouement, leur disponibilité et leur esprit d'ouverture dans les dossiers municipaux.

Je souhaite la bienvenue comme nouveaux membres du conseil à Madame Marie-Josée Caron et à Messieurs Gilles Plourde, Bernard Fortin et Matthieu Gagné. Merci pour votre engagement et au plaisir de travailler ensemble.

Nous avons au cours de ce mandat différents dossiers à traiter, de bonnes discussions et des décisions qui feront avancer la municipalité dans son développement. Au plaisir de servir les Bruloises et Brulois.

Richard Caron, maire

Retour des déjeuners chez

Alimentation Saint-Bruno 2020

Veillez prendre note le retour des déjeuners à votre Alimentation Saint-Bruno 2020, et ce, à compter du 21 novembre prochain, ils seront offerts tous les jours selon l'heure d'ouverture jusqu'à 11 h.

**Consultez l'endos de votre journal pour voir les heures d'ouverture qui ont changé dernièrement.*

Même vacciné, faites-vous dépister.



SI vous avez été en contact avec un cas de COVID-19
ou si vous avez des symptômes s'apparentant
à ceux de la COVID-19, tels que :



Fièvre



Toux



Perte du goût
ou de l'odorat

Respectez les consignes d'isolement
et passez un test de dépistage.

On continue de se protéger.

[Québec.ca/testCOVID19](https://quebec.ca/testCOVID19)

Votre
gouvernement

Québec



Chronique municipale

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 5 OCTOBRE 2021

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue le 5 octobre 2021 à la salle municipale au 4, rue du Couvent à 20 h.

2021-10-182 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-10-183 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Valérie Bourgoïn

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 soit adopté tel que rédigé.

2021-10-184 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Morneau-Hardy

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 176 234,79 \$.

2021-10-185 AVIS DE MOTION POUR ADOPTION À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE DU CONSEIL MUNICIPAL DU RÈGLEMENT NUMÉRO 233-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 69-90

Monsieur Gilles Beaulieu, conseiller, donne un avis de motion pour l'adoption à une séance ultérieure du règlement 233-2021 modifiant le règlement de lotissement numéro 69-90.

2021-10-186 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 233-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 69-90

Il est, par la présente, déposé par Monsieur Gilles Beaulieu, conseiller, le projet de règlement numéro 233-2021 modifiant le règlement de lotissement numéro 69-90 qui sera adopté à une séance ultérieure et ce, conformément à l'article 445 du Code Municipal du Québec.

Ledit règlement a pour objet d'interdire l'ouverture de toute nouvelle voie de circulation, qu'elle soit publique ou privée, dans les zones de type FA et FB du règlement de zonage numéro 69-90 et de rendre conditionnelle la création de tout nouveau lot à l'obligation qu'il soit adjacent à un chemin public identifié au cadastre.

2021-10-187 AFFECTATION DU SURPLUS AFFECTÉ – FOSSE SEPTIQUE – POUR UNE PARTIE DU PAIEMENT DE LA FACTURE DE CAMIONNAGE ALAIN BENOÎT

ATTENDU QUE les dépenses effectuées pour la vidange des fosses septiques 2021 totalisent 24 801,05 \$;

ATTENDU QU'un montant est déjà prévu dans le surplus affecté – Fosse septique – ayant le numéro de Grand Livre 59-13190-000 pour payer la différence manquante;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska approuve la dépense de 11 098,00 \$ et que ce montant soit pris à même le surplus affecté et que les écritures comptables nécessaires soient effectuées.

2021-10-188 AFFECTATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR LE PAIEMENT DES FACTURES # 92737 ET 94399 DE SIGNALISATION LÉVIS INC.

ATTENDU QUE les dépenses effectuées pour l'achat de bornes 911 totalisent 10 453,97 \$;

ATTENDU QU'aucun montant est prévu au budget pour les bornes 911 et que 10 453,97 \$ est manquant pour payer les factures.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska

approuve la dépense de 10 453,97 \$ et que ce montant soit pris à même le surplus non affecté et que les écritures comptables nécessaires soient effectuées.

2021-10-189 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE MAIRE ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM À SIGNER TOUT DOCUMENT RELATIF À L'OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT TEMPORAIRE EN REGARD DES TRAVAUX D'UNE SECTION DU RANG SAINTE-BARBE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET SOUTIEN

ATTENDU QU' une partie des travaux dans le rang Sainte-Barbe a été réalisé en régie par la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska en septembre 2021;

ATTENDU QUE l'aide financière du ministère des Transports (MTQ) a été confirmée au montant de 1 174 610,00 \$;

ATTENDU QUE le montant de la contribution financière maximale est de 1 174 610,00 \$ et la contribution financière accordée sera versée en service de dette sur une période de 10 ans;

ATTENDU QUE les travaux de la 2^e section du rang Sainte-Barbe seront en chantier au printemps 2022, un règlement d'emprunt sera alors présenté au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) une fois le montant connu du soumissionnaire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska doit pourvoir au financement temporaire de ces dépenses, en attente du financement permanent qui est prévu lorsque l'ensemble des dépenses auront été complétés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michel Ferland

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise M. Richard Caron, maire et M^{me} Maryse Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à signer les documents nécessaires auprès de la Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska afin d'obtenir un emprunt temporaire de 78 574,16 \$ visant à payer les travaux de la 1^{re} section du rang Sainte-Barbe, en attente de l'approbation du financement permanent du règlement d'emprunt et de la contribution financière du Ministère des Transports.

2021-10-190 PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES DU 3 AU 9 OCTOBRE 2021

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Philippe Morneau-Hardy

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska proclame la Semaine de prévention des incendies du 3 au 9 octobre 2021.

2021-10-191 RECONNAISSANCE DE LA JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE LE 19 NOVEMBRE 2021

IL EST PROPOSE PAR : Monsieur Michel Ferland

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska déclare le 19 novembre comme « La journée de la sensibilisation au cancer de la prostate « Noeudvembre ».

2021-10-192 AUTORISATION DE PROCÉDER AU 2^E VERSEMENT À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

IL EST PROPOSE PAR : Madame Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le 2^e et dernier versement à la Sûreté du Québec pour l'année 2021 au montant de 20 280,00 \$.

VARIA

2021-10-193 CONTRIBUTION À LA CAMPAGNE 2021 DE CENTRAIDE BAS-SAINT-LAURENT

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Valérie Bourgoïn

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska contribue à la campagne 2021 de Centraide Bas-Saint-Laurent au montant de 100,00 \$.

2021-10-194 DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE SOUPER-BÉNÉFICE DU CLUB LIONS ET DE LA FONDATION DE L'HÔPITAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-

Kamouraska contribue à la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima au montant de 100,00 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2021-10-195 FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska la levée de l'assemblée à 20 h 30.

- À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.



Rappel concours de panache

Il suffit de prendre une photo du panache avec un ou des chasseurs et envoyé le tout en indiquant leur nom et coordonnées à trdunion@globetrotter.net, avec la mesure du panache.

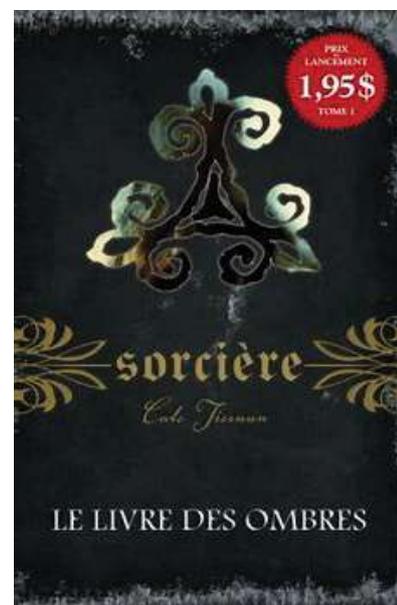
Toutes les photos reçues seront publiées lorsque la chasse sera terminée.

Chronique littéraire de Raphaëlle

Le livre des ombres est une œuvre littéraire qui a été écrite par Cate Tiernan et traduite par Lyse Deschamps. Ce roman est composé de 316 pages remplies de suspense et de 22 chapitres tout aussi intéressants les uns que les autres. Malheureusement, ce livre d'halloween ne fait pas du tout peur, ce récit a une tournure assez surprenante. Qui aurait cru que Bree s'intéresserait à Cal, le nouvel étudiant du secondaire? Ou même que Morgane étudierait la magie?

J'ai constaté que la situation initiale de ce roman était vraiment longue, je me suis un peu ennuyée. Heureusement, cette œuvre a plein de points forts. Premièrement, le manque d'indices sur la page couverture est une force selon moi, car cela rend ce roman encore plus intrigant, on ne peut pas anticiper l'histoire. C'est un récit invraisemblable qui nous amène à imaginer l'action.

Le livre des ombres est le premier tome d'une série de deux. J'ai une opinion partagée sur ce roman, je vous invite à le lire pour vous faire votre propre idée.



Raphaëlle Carrion

Classe de Mme Mélanie

Des conteurs à la biblio Saint-Bruno

C'est samedi le 16 octobre dernier que la biblio recevait M. Daniel Projean et Mme Georgette Renaud, deux conteurs qui ont parcouru le Québec et l'Europe.

M. Projean est conteur, formateur, il écrit des contes qu'il transmet au Québec et en Europe. Il a participé à des différentes formations de grands conteurs. Il offre plusieurs spectacles à travers le Québec pour toutes les catégories, famille, jeunesse, adulte.

Mme Renaud, qui a eu une carrière de plus de 30 ans dans l'enseignement en soins infirmiers dans la région de Matane, décide à sa retraite d'aller vivre aux Iles de la Madeleine qui pour elle est un lieu de création où l'imaginaire se nourrit au quotidien de l'air marin et des insulaires, ce qui l'a amenée à écrire des contes pour enfants et adultes.



Elle est aussi avec M. Projean, co-fondatrice de la Maison de l'écriture aux Iles de la Madeleine, ainsi que de la Porte ouvertes sur les mots, lieu de motivation à l'écriture et l'oralité à Rimouski, d'où ils sont résidents. Ils ont tous les deux l'amour des mots et des contes, ils en ont plusieurs à leur actif.

En ce samedi pluvieux, plusieurs jeunes et moins jeunes ont écouté attentivement différents contes par nos deux protagonistes qui en ont mis plein les yeux et les oreilles. L'activité s'est terminée par un conte à la chaîne, un premier participant commençait une histoire et un autre prenait la suite pour en rajouter, ce fut un beau moment de conte improvisé.

Des livres de contes ont été remis par tirage aux jeunes présents, il ne faut surtout pas oublier les bonbons d'Halloween remis à chacun.



Félicitations à l'équipe de la biblio, en particulier à notre responsable Mme Diane Cardin, qui donne beaucoup de son temps afin d'organiser pour nos jeunes et moins jeunes des activités diversifiées.

Décevant tout de même qu'il n'y ait pas eu plus de participant. Ce constat on le retrouve dans toutes les activités qui sont proposées à la population autant pour les jeunes que pour les moins jeunes. Si on veut que notre communauté soit vivante, il faut participer aux activités, sans quoi les bénévoles qui les organisent perdent le goût de s'impliquer. Je voulais seulement vous laisser sur cette réflexion.

Constance Gagné
Pour le Trait d'Union



Moi je vote Rhinocéros

En septembre dernier, il y a eu les élections au fédéral. C'était la première fois que je pouvais aller voter. Super inversé, je me suis mis à écouter les débats politiques des chefs de sorte à bien orienter mon vote et faire le meilleur choix pour ma communauté et pour moi. Rapidement, j'ai été déçu... Déçu de voir des adultes se disputer et de se mettre des bâtons dans les roues dans le but de dégrader l'adversaire. Je ne voyais pas des hommes d'affaires essayant de faire progresser le Canada ni le Québec. C'était plutôt des dirigeants avec des idées préconçues condamnant les propos de leur adversaire. Pierre Bruno, au milieu de ces débats, essayait de maintenir un ordre (justement, ces dit débats t'en qu'a moi étaient plutôt de beaux exposés oraux préparés à l'avance qui répondaient à moins de la moitié des questions posées par l'animateur). Je ne vous apprend rien en vous disant qu'il a passé tout son temps et son attention à empêcher les chefs de ne pas se sauter à la gorge mutuellement. « Quelle belle première expérience dans le monde des adultes... »

Quelques jours après ces "super débats" je devais aller voter. Faire mon devoir de citoyen... En toute franchise, je me suis senti obligé de prendre part à ce vote, non parce que mes parents me mettaient la pression, mais j'avais plutôt l'impression de renoncer à mes droits. Est-ce une sorte de pression sociale que je m'auto-exerçais? Tout ça pour prendre conscience que je ne votais pas nécessairement à des fins politiques, mais seulement pour user de mes droits. C'est à ce moment précis qu'une question m'est venue à l'esprit: « Si nous ne votons pas, renonçons-nous à la démocratie? ».

Dans un premier sens oui, si je ne vote pas, je renonce à mon droit de vote alors je ne prends pas part à la démocratie. C'est par le vote qu'il y a démocratie. Dans un autre sens, la démocratie se traduit-elle seulement par notre droit de vote?

Qui plus est, je reste avec une certaine amertume à l'égard des partis politiques traditionnels au fédéral. D'une première part, leurs idées ne répondent pas à mes valeurs ni à mes aspirations pour le Canada. Je n'ai pas l'impression d'avoir d'autres choix que de

voter pour eux. Surtout en région, l'assortiment de partis politiques est assez restreint. D'une autre part, je vote pour qui? Même si je suis insatisfait des chefs qui se présentent, je refuse de ne pas aller voter. Il n'est pas rare d'entendre : « Moi je vote pour le moins pire de la gang ». Voter pour le moins pire n'arrangera en rien le fait que je ne me sens pas nécessairement bien représenté. Je préfère ne pas voter que de mal voter. De plus, je ne pense pas qu'annuler mon vote est la solution pour remédier à mon insatisfaction. En effet, oui je vais voter, mais mon vote n'est pas comptabilisé alors c'est comme si je ne votais pas.

À force de me répéter cette problématique sans cesse dans ma tête, je suis arrivé à une idée qui me semble comme une belle alternative. Et si dans le bulletin de vote, les électeurs avaient un nouveau choix, celui de ne voter pour aucun de ces partis (je vais vous avouer que j'ai eu quelques inspirations après mon visionnage d'une émission à Télé-Québec nommé *Nos Années 20*). Ce vote pourrait être comptabilisé différemment que le pourcentage de ceux qui ne votent pas. Je m'explique, ce groupe de personnes qui décide de ne pas accorder leur vote aux partis présentés participe aux élections parce qu'ils utilisent leur droit de vote. Ils sont, pour ainsi dire, des électeurs actifs. Je crois également que cette option pourrait avoir une portée revendicatrice. Elle témoignerait qu'un certain pourcentage de la population n'est peu ou pas interpellé par les idées électorales présentées.

Tout ça pour dire qu'il devrait avoir une option pour ceux qui se sentent mal représentés par les partis électoraux. Je pense que nul ne devrait s'empêcher de voter ou de le faire seulement pour répondre à leur devoir de citoyen. Dans un même ordre d'idée, il y a une organisation politique qui met de l'avant les mêmes idées que j'ai soulevées précédemment, mais avec une bonne dose d'humour : Le Parti Rhinocéros. Voici quelques phrases trouvées sur leur site électoral (<https://www.partyrhino.ca/fr/>) qui font un beau résumé des idées défendues par le parti: « Tant qu'à voter pour des clowns, Choisissez les plus drôles! », (...) le Parti Rhinocéros Party offre une alternative presque crédible aux électeurs déçus

par les partis traditionnels. Promettant des mensonges plus drôles et d'une qualité supérieure, nos candidats sont plus doux et soyeux que les candidats des marques concurrentes. Voter pour de vrais politiciens ne vous mène nulle part? Changez de stratégie et votez pour des faux! »

Simon Lebrun



Trouve les chiffres de 1 à 9 qui ne seront présents qu'une seule fois sur les lignes, les colonnes et dans chaque carré de 9 cases

			5	6		9	1	7
				9			8	
7	1	9					5	
	5				8	7		1
1			4		9			8
6		8	7				9	
	4					1	2	9
	3			1				
8	9	1		4	6			

Grille facile n°52107 - @Planete-sudoku.com

Solution p. 15

Nouvelles des 50 ans



Bonjour à tous,

L'automne est habituellement la période à laquelle les activités sont organisées. Cette année ne fait pas exception à l'an passé. COVID est toujours à nos portes et nous devons être très prudents.

Lorsque vous lirez cet article, nous aurons eu une rencontre afin de connaître les possibilités d'organiser quelques activités.

Dans le dernier journal, je vous ai mentionné que vous seriez contactés afin de renouveler les cartes de membres. Certains membres du CA vous contacteront par téléphone ou vous visiteront bientôt

Au plaisir de se rencontrer bientôt.

Myrtha St-Pierre

Présidente

Anniversaires de novembre:

- 2 Richard Caron
- 4 Gilberte Thériault
- 10 Claudette Rivard
- 15 Gilles Bois
- 20 Murielle Lévesque
- 20 Jeanne Pelletier
- 29 Rose-Alice Levesque
- 29 Rejean Landry



Statistiques générales :

Nombre total d'élèves :	23
Nombre d'élèves primaire:	23
Nombre d'élèves préscolaire 5 ans et primaire :	23

Nombre de filles :	13
Nombre de garçons :	10
Nombre de famille :	21

Nombre d'élèves premier cycle :	7
Nombre d'élèves deuxième cycle :	9
Nombre d'élèves troisième cycle :	7

Répartition des élèves :

Préscolaire 4 ans :	0
---------------------	---

Préscolaire 5 ans :	0
---------------------	---

Premier cycle	Adapt	
Première année	2	0
Deuxième année	5	0
Année consolidation après une 1re année dans un cycle	0	0
Année consolidation après une 2e année dans un cycle	0	0

Deuxième cycle	Adapt	
Première année	4	0
Deuxième année	4	0
Année consolidation après une 1re année dans un cycle	0	0
Année consolidation après une 2e année dans un cycle	1	0

Troisième cycle	Adapt	
Première année	4	0
Deuxième année	3	0
Année consolidation après une 1re année dans un cycle	0	0
Année consolidation après une 2e année dans un cycle	0	0



CHRONIQUE CULINAIRE

La saison froide est à nos portes. Vous aimez cuisiner, je vous partage une recette de pain sucré, pain aux bananes, noix et chocolat. Ils feront plaisir au déjeuner, en collation, même en dessert. Voici les ingrédients et les étapes à suivre.

Préparation 20 minutes Cuisson 1 heure 15 minutes
Quantité 12 portions

500 ml (2 tasses) de farine tout usage
10 ml (2 c. à thé) de poudre à pâte
1,25 ml (1/4 c. à thé) de sel
125 ml (1/2 tasse) de beurre non salé ramolli
250 ml (1 tasse) de sucre
2 œufs
5 ml (1 c. à thé) d'extrait de vanille
125 ml (1/2 tasse) de lait 2%
4 bananes très mures écrasées (1 2/3 de tasse)
310 ml (11/4 tasse) de chocolat mi-sucré coupé en morceaux
180 ml (3/4 de tasse) de noix de Grenoble coupé en morceaux

Préchauffer le four à 180° C (350° F) Dans un bol mélanger la farine avec la poudre à pâte et le sel.

Dans un autre bol, fouetter le beurre avec le sucre jusqu'à ce que la préparation blanchisse. Ajouter les œufs et la vanille dans le deuxième bol. Remuer

Incorporer les ingrédients secs aux ingrédients humides en alternant avec le lait et remuer jusqu'à l'obtention d'une préparation homogène.

Ajouter les bananes écrasées et 250 ml (1 tasse) de morceaux de chocolat. Remuer à l'aide d'une cuillère en bois.

Beurrer un moule à pain, puis y verser la pâte jusqu'aux trois quart du moule. Parsemer la pâte de noix et du reste des morceaux de chocolat.

Cuire au four 1 heure 15 minutes, jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre du pain en ressorte propre.

Retirer du four et laisser tiédir sur une grille. Il vous reste de la pâte une fois le moule rempli aux trois quarts, répartissez-la dans les alvéoles d'un moule à muffins huilées ou tapissées de moules en papier, puis faire cuire au four de 18 à 22 minutes à 180° C(350° F)

Pour les petits becs sucrés, deux recettes facile à préparer et bonne à s'en lécher les doigts

Tartinade choco-noisettes

Préparation 15 minutes Réfrigération 2 heures
Quantité 500 ml (2 tasses)

170 g (environ 1/3 de lb) de chocolat noir 70% coupé en morceaux
1 boîte de lait concentré sucré de 300 ml
5 ml (1 c. à thé) d'extrait de vanille
60 ml (¼ de tasse) de poudre de noisettes
60 ml (¼ de tasse) de lait 2%

Faire fondre le chocolat dans un bain-marie

Hors du feu, incorporer le lait concentré, la vanille, la poudre de noisettes et le lait.

Transvider la tartinade dans un contenant hermétique et réfrigérer de 2 à 3 heures. Cette tartinade se conserve au frais.

Confiture express au miel, fraises et pêches

Préparation 15 minutes Cuisson 12 minutes
Quantité 300 ml (environ 11/4 de tasse)

500 ml (2 tasses) de pêches en quartiers surgelées
500 ml (2 tasses) de fraises surgelées
30 ml (2 c. (soupe) de miel
30 ml (2 c. à soupe) de sucre

Dans une casserole, mélanger tous les ingrédients. Couvrir et cuire de 10 à 15 minutes à feu doux-moyen.

Écraser la préparation aux fruits à l'aide d'un presse-purée.

Porter la confiture à ébullition, puis cuire 2 à 3 minutes à feu doux en remuant constamment.

Retirer du feu et laisser tiédir. Transvider dans un contenant hermétique et réserver au frais.

Source Je cuisine

AVIS DE CONVOCATION

Les Habitations Saint-Bruno vous convoquent à son assemblée générale annuelle, mardi le 16 novembre 2021 à la salle municipale de Saint-Bruno. L'assemblée commencera à 19 h 30, mais l'accueil se fera dès 18 h 45.

L'assemblée est publique, cependant veuillez noter que seules les personnes membres de «Les Habitations Saint-Bruno» auront le droit de vote. Il est possible de devenir membre en vous procurant la demande d'admission directement à la résidence entre 9 h 30 et 17 h le lundi et mardi, ou lors de l'assemblée le 16 novembre prochain à compter de 18 h 45.

L'ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Vérification du quorum
- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} décembre 2020
- Dépôt du rapport financier
- Prévisions budgétaires 2022
- Nomination d'un vérificateur externe
- Rapport d'activité du président
- Plan d'action 2022

Élections :

Mme Marie-Josée Caron représentante citoyenne résidente

M. Richard Caron représentant citoyen résident sortant mais rééligible

Mme Diane Bossé représentante citoyenne résidente

Nominations : Du représentant délégué du Conseil municipal et du représentant

délégué du comité d'action communautaire

Présentation du nouveau Conseil d'administration

- Période de questions
- Levée de l'Assemblée

Bienvenue !



Feuillcyclage

Qu'est-ce que c'est ?

Recycler les feuilles mortes sur son terrain en les déchiquetant avec la tondeuse plutôt que de les racler pour les jeter.



Quels avantages ?

- Enrichir le sol
- Aider la rétention de l'eau
- Économiser collectivement
- Réduire les GES



Trucs et astuces

- Passez la tondeuse par temps sec.
- Répartissez les feuilles avant de les tondre si elles s'accumulent.



Trop de feuilles?

- Paillis (plates-bandes, potager)
- Écocentre
- Compost domestique

ATTENTION : les feuilles mortes ne sont PAS acceptées dans votre bac brun!

Saviez-vous que ?

Bien que les feuilles mortes contribuent à la santé de votre sol, celles-ci se transforment en source de pollution lorsqu'elles sont mises aux poubelles.



DES QUESTIONS ?

info@co-eco.org

418 856-2628 #1

www.co-eco.org/feuillcyclage

Comité embellissement

Nous remercions les bénévoles qui ont accompagné le comité pour la collecte des canettes et bouteilles. Comme montré sur la photo nous avons fait une belle récolte en plus des bouteilles de verre qui ne sont pas sur la photo. Merci aux citoyens pour leur générosité.



Le comité est toujours à la recherche de membres ou d'aide ponctuelle. Contactez-nous, nous serons heureux de vous accueillir. Les membres du comité commencent à rêver d'un Noël plus festif pour cette année. En ce temps de pandémie qui s'étire, installons tous des décorations extérieures éclatantes afin d'égayer le cœur de nos concitoyens!

Comité embellissement

Solution sudoku p. 11

3	8	2	5	6	4	9	1	7
4	6	5	1	9	7	3	8	2
7	1	9	3	8	2	6	5	4
9	5	4	6	2	8	7	3	1
1	7	3	4	5	9	2	6	8
6	2	8	7	3	1	4	9	5
5	4	6	8	7	3	1	2	9
2	3	7	9	1	5	8	4	6
8	9	1	2	4	6	5	7	3

Grille facile n°52107 - © Planete-sudoku.com

Avis de décès

À La Pocatière, le 20 septembre 2021, est décédé à l'âge de 62 ans **M. Claude Rhéaume**. Il demeurait à St-Bruno.

À la Résidence Pierrette Ouellet à Mont-Carmel, le 5 octobre 2021 est décédée paisiblement entourée de ses enfants, à l'âge de 91 ans et 9 mois, **Mme Monique Mignault**

Une liturgie de la parole a été célébrée le samedi 23 octobre 2021 suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Bruno.

Sincères condoléances à toutes la famille et tout particulièrement à sa fille Johanne de notre paroisse.

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 8 octobre 2021, est décédé à l'âge de 78 ans et 8 mois **M. Raymond Lavoie**

Une liturgie de la parole a été célébrée le vendredi 22 octobre 2021, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Bruno.

Sincères condoléances à toutes la famille et tout particulièrement à son épouse Mme Nicole, ses frères Roméo et Marcel ainsi que sa belle soeur Rose-Alice Lagacé de notre paroisse.



En vigueur le 1^{er} janvier 2021

- Dorénavant, dans les messes que l'on annonce dans le feuillet paroissial pour un dimanche, il ne pourra y avoir **qu'une seule intention** d'inscrite. Il ne pourra donc plus y avoir de « seconde intention », ou plus, même avec un astérisque.
- Ailleurs que dans la liste des messes annoncées dans le feuillet paroissial (avec date et heure), on pourra faire une liste d'intentions de messes qui seront remises à un prêtre (si on en a un attiré et qui peut être nommé) ou au curé ou au vicaire général à l'évêché (avec les 5\$ correspondants).
- Au prône, là où c'est l'habitude, on pourra nommer l'intention de la messe annoncée pour ce dimanche. Si on envoie des intentions de messes à l'extérieur, et que les gens ont exprimé le désir que leur intention offerte soit nommée, on pourra le faire aussi au prône en utilisant une formule telle qu'il n'y aura pas d'ambiguïté sur le fait que ces messes seront célébrées à un autre moment. Par exemple :
 - « La messe d'aujourd'hui sera célébrée aux intentions de Nous nous unissons aussi dans la prière aux intentions suivantes qui seront célébrées dans les prochains temps.
- Une fois par mois, il pourra y avoir une messe à intention collective. Dans cette MIC, on pourra placer les messes anniversaires, surtout s'il y en a plusieurs pendant un même mois. D'autres intentions pourraient être incorporées à ces messes anniversaires, si ceux qui les offrent sont d'accord pour le faire et en acceptent le principe. Le montant de l'offrande est alors libre : les gens donnent ce qu'ils veulent (contrairement à 15 \$ pour une messe annoncée).
- Si des gens ont déjà des messes offertes et qui sont inscrites dans le registre des messes, ils pourraient choisir, si on le leur offre, de faire célébrer leur offrande dans la messe à intention collective au mois de leur choix, le dimanche où la MIC est offerte.

- On ne pourra garder plus d'offrandes de messe que ce qu'on peut célébrer dans l'année à venir. On essaiera, **dans la mesure du possible**, d'en arriver à placer le dimanche des messes pour des personnes récemment décédées pour le profit des personnes qui sont en deuil.
- Dorénavant, l'argent provenant des offrandes de messes, tant individuelles que collectives, devra servir pour faire du bien à des personnes dans le besoin. À la fin de l'année, dans les résultats financiers, un montant équivalent aux recettes provenant des messes devra être déboursé en don dans le milieu. Je suis à rencontrer les assemblées de fabrique à ce sujet. Il reviendra aux marguilliers de décider où sera partagé cet argent.

MESSES 2021

Mois de novembre

Jour	Date	Intentions	Par
Dimanche 11 h	7	Déf. Monique Mignault	Aldée Lévesque et Lucie St-Pierre
		Déf. Raymond Lavoie	Son épouse et ses enfants
Dimanche 11 h	21	Déf. Émilien Dionne	Albert Émond
		Déf. Denise Renoult	Guyline et Myrtha St-Pierre
Dimanche 10 h 30	28	Célébration de la parole	Équipe d'animation.

Pour un temps des fêtes en sécurité

Vous serez sans doute tentés d'embellir votre résidence aux couleurs de Noël. Si vous optez pour un sapin naturel, assurez-vous de l'arroser tous les jours et que le réservoir d'eau du trépied soit toujours plein. L'installer de façon à ne pas compromettre l'accès à une issue, placer solidement dans un trépied spécialement conçu. Méfiez-vous de vos animaux de compagnie. Ils peuvent renverser votre arbre et causer ainsi un début d'incendie. Ne le laissez pas allumé pendant la nuit ou lors de votre absence; utilisez une minuterie. Éloignez tous les éléments décoratifs des plinthes de chauffage.



Vérifiez l'état de vos assortiments de lumières, sont-ils secs, craquelés, les fils de cuivre à découvert? Utilisez-vous bien des assortiments extérieurs pour les décorations installées au froid? Ne brochez pas les fils, fixez-les avec des crochets appropriés. Vérifiez sur les emballages le nombre d'assortiments de lumières que vous pouvez installer en série. Ne surchargez pas un circuit électrique. Souvenez-vous que la technologie d'ampoules DEL consomme moins d'énergie que les ampoules incandescentes et par le fait même, produit moins de chaleur.

Faites la tournée de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone avant de recevoir votre parenté afin de valider leur fonctionnement. Avisez vos invités d'où se trouve votre matériel incendie : avertisseurs de fumée, détecteurs de monoxyde de carbone, extincteurs portatifs, etc... Informez-les de votre point

de rassemblement extérieur. Lors de vos réceptions, faites attention aux articles de fumeurs. Si vos invités fument, fournissez-leurs des cendriers ou autres contenants ininflammables. Méfiez-vous des cendres jetées aux ordures. Attention également aux centres de table, chandelles et bougeoirs. Privilégiez le sapinage artificiel ignifugé et les chandelles électroniques pour ce genre d'ornementation.



Christian Madore

Pompier/Préventionniste en sécurité incendie
418 492-2312, poste 241
cmadore@villestpascal.com



Maison de la famille
du Kamouraska

Halte-garderie
Service de
halte-garderie gratuit
pour les enfants
de 3 mois à 5 ans.

**Périodes de jeux libres, activités divertissantes,
collation et sortie extérieure.**

Les mardis, mercredis
et vendredis 8h30 à 11h30

Inscription obligatoire:
418 492 5993 poste 103

Horaires d'ouverture

Bureau municipal Sur rendez-vous

Du lundi au jeudi :
8 h 30 à 12 h et
de 13 h à 16 h

Le vendredi : 8 h 30 à 12 h

Tél.: 418-492-2612
www.stbrunokam.qc.ca

Fabrique 321, rue de l'Église

Lundi au vendredi
Téléphone: 418-492-1476.

Bibliothèque

Le mercredi de
18 h 30 à 20 h

Mercredi 16 novembre
activité livre numérique

Alimentation

St-Bruno

Nouvel horaire à compter
du 23 septembre

Dimanche : 8 h à 19 h

Lundi : 9 h à 19 h

Mardi : 9 h à 19 h

Mercredi : 9 h à 19 h

Jeudi : 9 h à 22 h

Vendredi : 9 h à 22 h

Samedi : 8 h à 22 h

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et
vendredi :

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

SAAQ St-Pascal

Lundi 12 h à 16 h

Mardi 12 h à 16 h

Mercredi de 9 h à 11 h et 12 h à 16 h

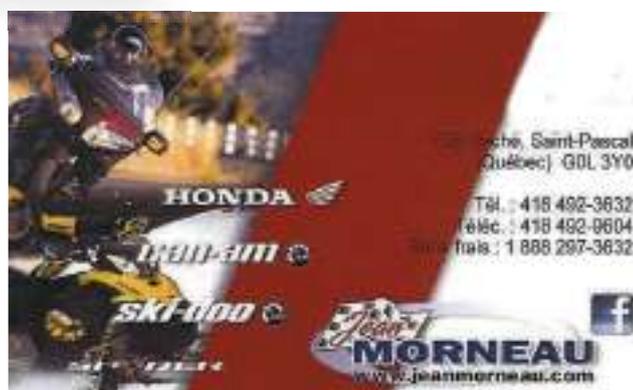
Jeudi de 12 h à 16 h et 17 h à 20 h

Vendredi 12 h à 16 h

Samedi Fermé

dimanche Fermé

Téléphone : (418) 492-7314



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

MARIE-EVE PROULX Députée de Côte-du-Sud
Ministre déléguée au Développement économique régional
Ministre responsable des régions Chaudière-Appalaches,
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

BUREAU DE MONTMAGNY
Édifice Amable Bélanger
6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, bureau 206
Montmagny (Québec) G5V 1J7
Téléphone : 418 234-1893 • 1 866 774-1893

BUREAU DE SAINT-PASCAL
Édifice Claude-Béchar
235, rue Rochette, bureau 108
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Téléphone : 418 492-7730

BUREAU DE SAINTE-PERPÉTUE
366, rue Principale Sud, bureau 205
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
Téléphone : 1 866 774-1893

marie-eve.proulx.cds@assnat.qc.ca



Bernard Généreux
Député fédéral
MONTMAGNY – L'ISLET – KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP

bernard.generoux@parl.gc.ca
1-855-881-9876



Recyclage Guy Gagné 2007

418-860-7803

PIECES D'AUTOS ET ANTIQUES

Sortie 488 Sud 565, ST-EDOUARD
SAINT-ALEXANDRE KAM Q.C. GOL-2G0

Construction Yves Gosselin

Entrepreneur général
Construction - rénovation

Résidentiel
et commercial

9, Route Lauzier
Kamouraska (Québec) GOL 1M0
Tél.: 418 492-3492
Cell.: 418 714-5736

R.B.Q.: 8318-2667-51

DECO SURFACES

DUMAIS
camilledumais.com

1005, rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél.: (418) 492-2347 • Téléc.: (418) 492-9603

Coiffure Céline Design

TÉL.: 418.308.0898

309, rue de l'église
St Bruno de Kamouraska GOL 2M0

lunik inc.

PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-6122
Courriel: tabagielunik@qc.airsa.com

492-2222

Résidence funéraire Daniel Caron

Pré-arrangement (garantis en fiducie)
Crémation
Funérailles traditionnelles
Service d'ambulance

Daniel Caron,
Thanatologue, ambulancier

353, ave Chapleau, Saint-Pascal Qc GOL 3Y0

point S
CERTIFIÉ POIDS LOURD

Pneus F.M. inc.

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.6035 • 1.800.463.1375
- Mécanique générale
- 580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.2907
- point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

Service de Pneus Marcel inc.

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
- agricole

418 492-2915
622 boul. Hébert
Saint-Pascal

MALLETTE

Mallette
Société en collectif
Comptables agréés

Tél.: (418) 492-3515
Téléc.: (418) 492-9640
Cel.: (418) 867-6318

Carolyne Thériault, CPA
Pascal Briand, CPA

470, rue Chapleau
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0

PME INTER

Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre
Notaires et conseillers juridiques

Me Claude Gagnon
Me Doris St-Pierre
Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal
Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294
Télééc.: 418 492-3131

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Repas après les funérailles Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418-492-6543
Myrtha St-Pierre 418-492-5926

ARTISAN CORDONNIER

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno
S.V.P. appeler au
Tél.: 418-492-5942

Fabrique St-Bruno

418 492-2986

Lundi au vendredi de 9h à 16h

321, rue de l'Église, bureau 1-B
Saint-Bruno-de-Kamouraska

Le Domaine Brulois

HÉBERGEMENT

Personnes autonomes et semi-autonomes
Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»
138 & 140 route du Petit Moulin Roger Lavoie, prop.
Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0 (418) 492-7075

Andrée Michaud

510 rang 5
St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824
and_micho@yahoo.ca

La Michelaine
Mohaïr

Centre-Femmes
La Passerelle du Kamouraska

710, rue Taché, C.P. 372
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél.: 418 492-1449
Téléc.: 418 492-9021
lapasserelledukamouraska@qc.airsa.com

Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

Distinction Coiffure

143, route du Petit Moulin
St-Bruno-de-Kamouraska QC
GOL 2M0
418 492.6311
Manon Thériault prop.



CONSTRUCTION RÉMY THÉRIAULT

RBQ: 8344-2053-11

Rémy Thériault

339 rue Lessard
Saint-Pascal (Québec)
Tél. : 418 492-9489
theriaultremy@hotmail.com

Entrepreneur en construction et rénovation

- agrandissement
- toiture
- finition intérieure
- finition extérieure
- portes et fenêtres, etc.



Pharmacie Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi	9 h à 20 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche	10 h à 13 h

555, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1234
Télééc. : 418 492-2255
Courriel : bsr@familiprix.com

Membre affilié



BASE|32

web design impression



Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

Jean-Claude Levesque

334, rue de l'église
Saint-Bruno 418-492-7803



Municipalité Saint-Bruno-de-Kamouraska

321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) G0L 2M0

Téléphone : 418 492-2612
Courriel : dg@stbrunokamouraska.ca

Clinique Dentaire Kamouraska

Dre Jill Laroche Paquet

Alimentation Saint-Bruno 2020

Isabelle Bérubé
Jean-Charles Chénard À votre service

155 rte du Petit Moulin
Saint-Bruno de Kam. 418.492.3185

Épicerie - Essence
Service de traiteur



Transport Pierre Dionne

R.B.Q.: 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire
Cell. : 418.868.9486
Tél. : 418.852.1222
Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EXCAVATION ET TERRASSEMENT
TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER
CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE
MARTEAU HYDRAULIQUE
TAMISEUR ROTATIF
TRAVAUX GÉNIE CIVIL




Desjardins

Caisse du Centre de Kamouraska

Mieux se **connaître**,
pour mieux **avancer**.